

Mémoire sur le gaz de schiste

Diane Beaudet

M. Le Président

Je me sens concernée par l'exploitation du gaz de schiste et son développement sur le territoire Québécois, plus particulièrement dans la région de St-Édouard-de-Lotbinière. Nous possédons, mon mari et moi, une propriété à proximité d'un puits (½ miles), ainsi que des terres forestières. Ces terres sont destinées au projet de retraite de mon conjoint, la construction d'une érablière. Je suis donc à même de constater tous les désagréments qu'entraînent l'exploitation du dit puits.

Commençons tout d'abord par les désagréments relatifs aux bruits. Un grondement sourd se fait entendre continuellement en raison du travail des foreuses. À cela ajoutons le bruit des camions qui circulent à toutes allures sur les petits rangs de terre et de gravier. Mes voisins se sont plaints du bruit à la compagnie exploitante. Qu'a fait cette compagnie si soucieuse d'entretenir des relations de bons voisinages ? Et bien, elle leur a répondu qu'elle leur fera parvenir un échéancier des travaux. Ainsi, ils, mes voisins, n'auront qu'à rester chez eux pendant cette période. S'ils ne vont pas à leur chalet, ils n'entendront pas ce bruit ! Mes voisins se sont sentis privés d'une liberté reconnue par la charte des droits et libertés de la personne, soit le droit à la jouissance paisible et à la libre disposition de ses biens. Nous avons donc le sentiment de ne plus être maître chez nous.

Maintenant, parlons de cette lumière qui nous a éclairés pendant plusieurs, nous laissant croire que la nuit ne venait jamais. Cette lumière est la torchère qui brûle après des travaux d'extraction. Il faut donc s'attendre à ce que tout cela recommence prochainement. Quels impacts aura cette lumière sur les humains et les animaux à long terme ? Il a été prouvé, par les travaux de Paolo Sassone-Corsi et de son équipe (CNRS-INSERM-ULP) en 1999, l'existence chez les vertébrés, d'horloges périphériques situées dans divers tissus et cellules indépendantes. Aujourd'hui ces travaux montrent que ces horloges périphériques semblent être sous le contrôle direct de la lumière. La perturbation du cycle circadien a des conséquences graves sur la santé des gens. Ces conséquences graves sont dues en grande partie à un trouble de la synchronisation de l'horloge biologique, et possiblement aux effets d'un déficit chronique de sommeil. Les troubles du sommeil, de la vigilance et des rythmes biologiques sont bien connus chez le travailleur de nuit. De plus, ces travailleurs sont plus propices à la contraction de maladie compte tenu que leur système immunitaire est affaibli. L'importance du cycle circadien et des saisons est aussi capitale chez certaines espèces animales. On a qu'à penser à l'hibernation, aux migrations et aux périodes d'accouplement. Les effets de cette exposition à cette lumière en permanence ont-ils été évalués ?

Arrive maintenant, le sujet de l'utilisation de l'eau. Pour l'exploitation du gaz de schiste, les compagnies gazières utilisent de l'eau, beaucoup d'eau. Ces quantités d'eau, que je qualifierais d'excessive, sont puisées à même les rivières avoisinantes. Je ne comprends pas le gouvernement d'aller de l'avant avec un tel projet. Depuis des décennies gouvernements et experts nous disent de faire attention à l'eau. Les citoyens ont été

sensibilisés à cette réalité : l'eau n'est pas une richesse inépuisable. Nos dirigeants encourage et subventionne différents articles permettant de réduire la consommation d'eau de leurs contribuables : pommeaux de douche et toilette à faible débit, horaire d'arrosage des gazons, etc. Tellement convaincu de ces éléments, le Québec, pour la première fois de son histoire, s'est donné, à l'automne 2002, une politique de l'eau. Cette politique a pour mandat :

- d'assurer la protection de cette ressource unique,
- de gérer l'eau dans une perspective de développement durable,
- de s'assurer, ce faisant, de mieux protéger la santé publique et celle des écosystèmes.

La politique présente des mesures et des engagements gouvernementaux destinés entre autre à protéger la qualité de l'eau ainsi que les écosystèmes aquatiques. Était-ce seulement des vœux pieux ou se voulait-elle une réelle prise de position de notre gouvernement? Est-ce encore quelque chose d'important pour le gouvernement ? Comment accepté que des millions de litres d'eau douce soient ainsi gaspillés alors qu'on parle d'installer des compteurs d'eau pour les citoyens afin que ceux-ci fasse attention à leur consommation ? On nous dit de faire attention à l'eau, d'utiliser parcimonieusement cette richesse. Le gouvernement pour sa part, a l'air de penser que l'eau est une richesse inépuisable. L'eau est une denrée rare, un trésor convoité plus encore que l'or et les diamants. Dans certains de ses documents, le gouvernement l'appelle «l'or bleu». Richesse tellement convoité, qu'on a appris cette semaine que des navires viennent puisés l'eau dans le fleuve St-Laurent pour irriguer des terres au États-Unis et que les pays arabes risquent de manquer d'eau d'ici 2015. Les scientifiques auront beau faire toutes les recherches du monde mais je doute qu'un jour ils puissent réussir à en fabriquer.

En plus d'utiliser des quantités effarantes d'eau, les compagnies gazière utilisent également des produits chimiques, là encore, de grande quantités de produits chimiques. Ces produits chimiques sont acheminés aux différents sites d'extraction par camions. Ces camions circulent sur nos routes, nos rangs. Même route et rangs qu'utilisent les autobus scolaires de nos enfants. Ces produits chimiques sont ajoutés à l'eau à l'étape de la fracturation. Où ira cette eau de fracturation par la suite ? Nous savons déjà que seulement 40% de cette eau polluée par des produits chimiques ressortira de terre. Le reste migrera un peu partout sous la surface. Migrera-elle dans la nappe phréatique, dans les puits des particuliers ou les cours d'eau ? Qu'advientra-t-il alors ? Le gouvernement a-t-il prévu nous fournir l'eau dans des citernes comme à certains endroits aux États-Unis ? Reviendrons-nous à l'époque de nos grands-mères où tous étaient obligés d'aller puiser l'eau à l'extérieur et la faire chauffer pour tous nos besoins quotidiens? Pour l'instant, l'industrie se veut rassurante. Elle parle d'usine de décontamination. Cependant, personne ne peut répondre à cette question : Quels contaminants resteront dans l'eau après la décontamination dans ces usines d'épurations ? Et est-ce que ces contaminants seront rejetés dans les cours d'eau ? On

a appris, lors des audiences du BAPE, que ces usines ne pourront enlevés toutes traces des produits chimiques utilisés lors de ces fracturations. Cette eau polluée, retournera dans les cours d'eau, contaminant, sinon tuant, tout ce qui y vit. Un peu plus haut dans le texte, je mentionnais que le gouvernement, depuis des années maintenant, informe et conscientise les citoyens au respect de l'eau. Il a même prit des mesures coercitives (imposition d'amendes par le biais des municipalités) aux citoyens dont les systèmes d'égouts se déversent dans les fossés et les cours d'eau. Nous avons la certitude qu'une eau contenant des matières potentiellement dangereuses sera déversée un peu partout sur le territoire et ce n'est pas grave ?

D'autres questions se posent à moi. Les boues de fracturation seront-elles traitées ou seront-elles étendues sur des terres agricoles comme aux États-Unis ? Contamineront-elles à leur tour les produits qui y pousseront ? Ces produits chimiques, se retrouveront-ils dans nos légumes, nos fruits et dans l'alimentation des animaux ? Dois-je rappeler que tous en haut de cette chaîne alimentaire, il y l'homme. Ces produits chimiques se rendront-ils jusqu'à nous par notre consommation. Que feront les agriculteurs qui ne pourront plus abreuver leurs bétails en raison de la contamination de l'eau? La viande que nous consommons sera-t-elle contaminée par l'ingestion de ces produits toxiques?

Traisons maintenant le sujet de la forêt. J'ai vu et je vois encore ce qu'ils ont fait à la forêt, un déboisement sur 3.53 hectares et ce seulement pour un puits ! Pour acheminer le gaz jusqu'à son point de vente, gaz Métro construira un gazoduc pour 2 puits. Pour cette construction, Gaz Métro déboisera sur une distance de 28.1 km et sur une largeur de 23 mètres et ce avec ou sans le consentement des propriétaires sous la menace d'expropriation. Imaginez maintenant ce qu'aura l'air le Québec avec 200, 500, 1000, 2000 puits.

Qu'advient-il de nos forêts qui seront rasées pour tous ces puits prévus et tous les gazoducs qui les sillonneront ? La forêt non plus n'est pas une richesse inépuisable, là encore, le gouvernement nous le répète depuis des années. En ce sens, il a créé la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, adoptée en mars 2010. Suite à cette loi, il a développé un programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées. Le gouvernement disait dans un communiqué daté du 28 juin 2010, et je cite, « *qu'il injecterait 9 millions à des propriétaires de forêts privés dans le cadre d'un programme d'aide et de mise en valeur des forêts privées. Les travaux auront pour but la production du bois d'œuvre, l'aménagement des peuplements notamment des érablières et l'amélioration de la productivité des boisés. ... Les régions du Centre-Du-Québec, de Chaudières-Appalaches et du Lac St-Jean se partageraient cette cagnotte.* » Comment et POURQUOI injecter 9 millions de dollar alors qu'ils savent pertinemment que les compagnies gazifières demanderont aux propriétaires de ces terres la « permission » (ou l'expropriation à défaut d'entente) d'abattre des quantités énormes de forêts pour accommoder ces compagnies. La forêt, nous en avons besoin pour la

construction, pour nous chauffer et pour offrir protection et abri pour les animaux qui y vivent. La forêt étant un couvert naturel pour leur protection, ils s'en iront ailleurs car ils n'en auront plus aucune ou ils disparaîtront. Il faudra aussi s'attendre à ce que l'oxygène se désagrège en raison du manque d'arbre, car les forêts, sont les poumons de la terre. Que restera-t-il de la campagne dont les européens parlent avec envie ? Elle n'existera, à toute fin pratique, plus. Les belles grandes étendues de forêt qui font notre fierté et dont plusieurs pays regardent avec admiration, n'existeront plus. Il ne restera que des lisières de bois et d'immenses terrains arides où seront situés ces puits. La faune et la flore aura elle aussi disparue.

Je m'inquiète également pour ma santé, celle de mon mari ainsi que celle de ma communauté. Lors des audiences du BAPE, qu'il nous faudrait se prévaloir de plan d'urgence afin d'assurer notre protection en cas d'explosion ou de feu d'un puits. Ont nous a aussi dit que le temps pour se protéger des radiations émises étaient de 5 secondes. Dites-moi combien de personnes auront le temps de se protéger de ses radiations? La réponse selon moi est personne car à moins d'être sur le site même du puits, on ne saura pas ce qui s'y passe. Avant même d'en prendre conscience et d'être informé, les radiations nous auront atteintes. Quelles maladies ces radiations provoqueront-elles pour ceux qui y seront exposés et de quelles types seront ces maladies ? Les basses terres du St- Laurent deviendront-elles un endroit où plus personnes ne voudra s'installer ? Les municipalités pensent faire des fortunes avec ce projet mais pense-t-elle que des familles voudront réellement s'installer à côté de ses puits ? La réponse est non. Les familles désertent la campagne en raison de ce tout ce qui reste inconnu. Elles ne prendront pas le risque d'être malade ou pire que leurs enfants le soient. Mme Normandeau nous dit qu'avec les redevances elle injectera de l'argent dans la santé mais qu'arrivera-t-il si une grande partie de la population tombe malade par l'exposition massive à tous les produits chimiques injectés dans le sol et dispersés dans l'air, en aura-t-elle assez ?

Saviez-vous que les compagnies d'assurance refusent d'assurer les propriétés qui sont situés près d'un puits ? Qu'advient-il alors si une explosion se produit au puits ou au gazoduc ? Qui pourra dédommager les propriétaires ? La grande majorité de la population n'a pas les moyens de se battre contre de si grosses compagnies. La population sera appauvrie plus pauvre qu'elle ne l'est aujourd'hui. Le gouvernement ne pourra plus alors tirer de revenu des taxes car plus personne n'aura les moyens d'en payer car ils auront tout perdus.

En acceptant ce projet, les municipalités, ainsi que leurs élus seront responsables du futur. Comment le maire d'une municipalité peut-il laissé une compagnie prendre possession de sa paroisse au grand complet si ce n'est que par l'appât du gain ? Si personne ne veut vivre à proximité de ces puits il ne tirera plus aucun revenu de sa communauté alors il aura beau avoir retiré beaucoup d'argent de ces compagnies, sa paroisse ne sera plus qu'un semblant de paroisse. Qui voudra, prendre le risque de se

construire une maison tout en sachant qu'il ne pourra l'assurer, qu'il risquera d'y être malade et ce sans espoir de pouvoir la revendre un jour ? La réponse est, encore une fois, personne.

On nous prévient depuis maintenant longtemps de prendre soin de notre environnement mais personne ne semble vouloir écouter pour l'instant. Je ne peux m'empêcher de me sentir coupable car si je ne fais rien, j'appartiendrai à la génération qui aura contribué à la destruction de notre environnement. J'en ai décidé autrement en présentant ce mémoire. Non, je ne veux pas faire partie de cette génération qui n'aura pensé qu'à soit et à son pécule. Je veux être de celle qui participera pour que changent les choses. Je ne veux pas que mes enfants ainsi que mes petits enfants puissent un jour me reprocher de n'avoir rien fait contre la bêtise humaine.

Peut-être trouvez-vous que je dramatise. Mais sommes-nous pas mieux de penser à tout ceci avant de se lancer dans un tel projet. Je ne peux qu'en ce moment faire le lien entre le tremblement de terre de juillet 2010, dont l'épicentre était à Laurier-Station, et les travaux d'exploitation situés à seulement une quinzaine de kilomètres, peut-être sept à vol d'oiseau, d'un puits à St-Édouard-de-Lotbinière.

Je veux, comme tout le monde, léguer à mes enfants, une terre dont ils pourront jouir pleinement, pas une terre où l'eau et l'air sera contaminés par la faute du gouvernement, des élus municipaux et de tout ceux qui n'auront rien fait. Je suis contre le fait de prendre le risque que notre belle province ne devienne un immense désert.

Je suis contre cette exploitation, sans que l'on sache exactement ce qui se passera, et ce seulement pour des considérations monétaires. Je suis contre le fait de prendre le risque que les générations futures manquent d'eau ou soit malade à cause de cette exploitation.

En conclusion les redevances qui nous sont vantées sauront-elles suffisantes pour couvrir tous les incidents, les accidents, les maladies et probablement l'appauvrissement de toute une génération. Il est vrai que le gouvernement aura une rentrée d'argent inespérée et qu'il pourra l'injecter dans l'économie. Mais tout cela est dans l'immédiat, mais lorsque ces grosses compagnies seront parties ce sera à lui qu'incombera la responsabilité de tout ces puits et ce à jamais. Personne ne sait ce qui arrivera dans le futur, même avec toutes les études, les plus approfondies soient-elles, personne n'a de réponses.

En terminant je vous citerai une phrase d'une grande sagesse de Antoine de St-Exupéry, puisse-t-elle vous faire réfléchir:

**Nous n'avons pas hérité de la terre de nos ancêtres, mais l'empruntons à nos enfants !**

**Diane Beaudet**